

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

Réf. n° : 08/CPU/UKMO/2015

Ouargla, le : 19/02/2015

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE
19/02/2015

L'an deux mil quinze et le dix-neuf du mois de février, s'est réuni le Conseil Pédagogique de l'Université, sous la présidence de M. le Recteur de l'Université Kasdi Merbah Ouargla, le Pr. Ahmed Boutarfaia. La séance de travail a commencé à 09 h 00' et s'est achevée à 11 h 20' du même jour, et dont l'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Point de situation pédagogique ;
- Mastérialles 2015 « modalités organisationnelles » ;
- Conventions
- Divers.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents M. le Recteur a ouvert la séance de travail par saluer tous les responsables pédagogiques pour les efforts déployés jusqu'ici qui ont permis d'honorer les 14 semaines d'enseignement du semestre 1 alors que l'organisation des examens s'est déroulée dans de bonnes conditions. Situation qui confirme la bonne rentrée universitaire de l'année en cours.

Sitôt rappeler les points inscrits à l'ordre du jour, M. le recteur a insisté sur le caractère communication en rappelant aux doyens et directeurs la circulaire de monsieur le Premier Ministre N° 27 du 29 janvier 2015 en les instruisant à large diffusion et la placarder au niveau des tableaux d'affichage réservés à cet effet. Il est inadmissible qu'un courrier parvienne et demeure rangé dans les tiroirs, le lire attentivement, le diffuser largement et l'appliquer, a conclu M. le recteur.

La correspondance N° 21 du 07 janvier 2015, de M. le S.G. du ministère, relative aux mesures de renforcement des équilibres internes et externes du pays. Il s'agit de :

- dépenses de fonctionnement, notamment en matière de leur rationalisation à l'instar des charges annexes, des ressources humaines, de budget alloué aux tâches d'enseignement et de formation à titre d'occupation accessoire.
- Dépenses d'équipements ;
- Recouvrement des ressources propres ;
- Suivi et contrôle.

Avant de conclure, M. le Recteur a insisté quant à l'application stricte du volume horaire statutaire de chaque enseignant et de rationaliser les heures de vacances.

La parole fut accordée à M. le Vice-recteur chargé de la pédagogie qui a abordé un certain nombre de points :

✓ établir un point de situation relatif à la pédagogie, en termes de progression pédagogique, déroulement des examens et démarrage du semestre 2 qui devrait se terminer le 14 mai 2015, soit 14 semaines d'enseignement. Le calendrier organisant la fin de l'année universitaire 2014/2015 devrait être peaufiné dans un futur proche.

✓ Les Mastérialles 2015 ; M. le vice-recteur a tenu à rappeler les courriers dépêchés aux doyens de facultés et directeur de l'institut, le 1^{er} en date du 23/11/2014 situant le caractère officiel de cette première édition, alors que le second date du 11/02/2015 mettant en exergue les aspects organisationnels qui se résument essentiellement dans :

- Ouverture officielle, le dimanche 01 mars 2015 à 9 heures au niveau de la salle des conférences du rectorat ;
- Inviter tous les étudiants en M2 à être présents lors de l'ouverture ;
- Toutes les facultés et l'institut (STAPS) sont tenus à choisir 3 mastérants afin d'afficher leurs posters au niveau du hall de la salle des conférences ;
- Poursuite des Mastérialles au niveau des facultés et institut dès l'après-midi du 01 mars 2015 et s'étaleront jusqu'au 05 mars dans l'après-midi ;
- Organiser les séances par spécialité ; la présence de l'encadreur et du mastérant est obligatoire.

✓ La levée de réserves concernant les PV de délibération de l'année universitaire 2013/2014, de certains départements, demeurent dans l'expectative. Il est urgent d'agir.

En reprenant la parole M. le Recteur a abordé le volet Conventions, en situant épanouissement de notre établissement sur son environnement extérieur. Chose qui requiert une 'importance de premier ordre, à l'instar de la formation biomédicale, ayant connu un bon démarrage et une assiduité exemplaire, qu'il faudra appuyer davantage et dans la perspective de mieux encadrer cette formation le secteur militaires s'est vu prédisposé à appuyer cette formation. C'est dans cette perspective qu'il a appelé M. le doyen de s'approcher du directeur de l'hôpital militaire afin d'entériner une convention dans les plus brefs délais.

Dans le même ordre d'idées, il a porté à la connaissance des présents que notre établissement vient d'entériner de nouvelles conventions de partenariat à travers des accords-cadres, à l'image de celles établis avec :

- CNRS en sciences des Matériaux de Bordj Cédria (Hammam Lif, Tunis – Tunisie) ;
- Centre de Recherche et de Technologie de l'Energie de Bordj Cédria (Hammam Lif, Tunis – Tunisie).

A l'échelle nationale, on note celles signées entre :

- Univ Kasdi Merbah Ouargla/Univ Mohamed Khider Biskra/Univ 20 Aout 1955 Skikda ;
- Univ Kasdi Merbah Ouargla/Univ Abou Bakr Belkaïd Tlemcen ;
- Univ Kasdi Merbah Ouargla/Univ Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem ;
- Univ Kasdi Merbah Ouargla/Univ El-Oued/Univ Amar Tlidji Laghouat.

Divers.

✓ Rentrée universitaire 2015/2016 sera marquée par l'ouverture d'une ENS (Hors université) et d'une école préparatoire (futur école polytechnique) intégré à l'université Ces édifices nouveaux permettraient de répondre à la demande régionale en termes d'employabilité.

Par ailleurs, les effectifs attendus, en termes de prévisions n'excéderaient pas les 5500 nouveaux bacheliers. L'exploitation à bon escient des infrastructures pédagogiques et des équipements est une nécessité, en mutualisant tous les moyens déployés, humains notamment. Les 2^{èmes} années du socle commun ST sont désormais positionnés au niveau de la faculté des sciences appliquées auxquels vont les regagner les 1^{ères} années dès la prochaine rentrée universitaire. Une cellule de gestion doit être mise sur place, pour assurer la scolarité et le suivi

des enseignements, alors que tous les enseignants intervenant dans ce domaine seront de facto affectés à la faculté des sciences appliquées.

✓ La question relative aux équipements pédagogiques est revenue de nouveau notamment à ce qui attrait les dotations en nouveaux postes d'informatique performants (PC et terminal). C'est ainsi qu'il a été décidé de procéder en des affectations comme suit :

Faculté N.T.I.C.	Solution Terminale	PC
Dpt Electronique	/	38 micro
	Salle 30	

Faculté Sciences Appliquées	Solution Terminale	PC
02 salles pour ST	02 X Salle 24 Terminal + Serveur	/
03 laboratoires spécialisés	/	3 X 15 = 45 micro

Bibliothèques	Solution Terminale	PC
Fac SHS	/	01 micro
Fac DSP	/	01 micro

✓ Prôner pour la qualité en améliorant le niveau de formation, les critères se résument dans la production scientifique. Les 2^{ndes} Doctoriales prévues au mois d'avril prochain seront d'un intérêt capital où il faudra faire fructifier les résultats, en mettant en adéquation des produits innovants, dispositifs expérimentaux, prototype entre autres.

✓ Prise en charge des thématiques de recherche, les doyens de facultés des NTIC, SA, SNV, HERSTU, SEGC et SHS doivent entreprendre des actions sur terrain en prospectant les problématiques que le secteur socio-économique soulève.

✓ Les indemnités des stages pour étudiants doivent être opérés dans les meilleurs délais, en engageant les procédures de manière express.

✓ L'entretien des infrastructures et des équipements relèvent du degré de responsabilité que tout un chacun doit assumer. La bibliothèque de la faculté des Lettres et des Langues en est un cas de délaissement total. Livrée à elle-même, elle se retrouve dans un état désastreux. postes d'informatique inexploités et rongés par la poussière ??? C'est inadmissible a martelé M. le recteur.

Avant la levée de cette séance de travail, M. le Recteur a appelé tous les responsables à assumer pleinement leurs missions et à multiplier les efforts pour le bien de notre établissement.

Recteur de l'Université




 إمضاء: أحمد بوطرفاية